

UN PHILOSOPHE OUBLIÉ

ARISTIDE, JASMIN, HYACINTHE VALETTE

(1794-1855)

Michel Ferrer

Fils de Jacques Valette, receveur des domaines nationaux, et de Marie Lombard, couple marié le 1er septembre 1788 à Verfeil-sur-Seye dont Marie est originaire, Aristide naît à Saint-Antonin le 25 prairial An II (13 juin 1794).

Il est le 4ème d'une fratrie de six enfants :

- Daniel, né en 1789 ;
- Marie Catherine, née en 1790 ;
- Marie Sophie, née en 1793 ;
- Aristide, né en 1794 ;
- Caroline, née en 1796 ;
- Jeanne, née en 1800.

Esprit grave et réfléchi, très jeune il s'adonne passionnément à l'étude de la philosophie. Afin d'avoir à sa portée tous les moyens d'instruction, l'aisance de son père le lui permettant, il se rend très tôt à Paris.

À son arrivée dans la capitale, Lebrun, duc de Plaisance^[1], lui confie l'éducation de ses enfants. Le duc le prend même comme collaborateur dans la traduction de l'*Odyssée* d'Homère, ouvrage qui paraît en 1819 sous le voile de l'anonymat.

^[1] Charles-François Lebrun, homme politique et littérateur.

La même année, Aristide Valette est nommé agrégé en philosophie au collège royal de Bourbon. Ensuite il professe durant quelques temps la philosophie au lycée Louis-le-Grand, cet établissement mythique créé en 1563 qui est l'un des plus sélectifs et inaccessibles de France. Il est reçu docteur ès-lettres avec une thèse de littérature ancienne et moderne : l'*Épopée*, à Paris, le 4 août 1819. Sa thèse latine porte sur *De libertate*, qui reproduit les thèmes de leçons de philosophie de Pierre Laromiguière ^[2].

Par la suite, il est nommé à la Sorbonne en tant que suppléant de ce philosophe (1829). Royer-Collard ^[3] le nomme agrégé suppléant, chargé de la chaire de philosophie au collège d'Harcourt, où il prononce un *Discours sur l'enseignement de la philosophie* (1822).

Il est nommé professeur de philosophie au lycée royal Saint-Louis en 1825. Il est créé chevalier de l'ordre royal de la Lé-

^[2] Né à Livinhac-le-Haut, près de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

^[3] Pierre-Paul Royer-Collard, dit Royer-Collard, homme d'État et chef d'école philosophique. Il fut chef de l'administration de l'instruction publique pendant une des périodes les plus critiques de l'histoire de l'Université.

gion d'Honneur le 11 mai 1825 (époque du sacre de Charles X).

En plus de la Sorbonne, il enseigne à la Faculté des lettres de Paris (1827). La même année, il fait partie du jury d'agrégation de philosophie (la première agrégation de philosophie a eu lieu en 1825) avec l'abbé Daburon, l'abbé Jean-Marie Burnier Fontanel, Pierre Laromiguière, Bousson, qui est professeur à Charlemagne.

Quelque temps après, il s'oppose au courant philosophique représenté par Victor Cousin[4], par une série d'articles publiés d'abord dans le journal *Le Lycée*, puis rassemblés dans un ouvrage : *De l'Enseignement de la philosophie à la Faculté des lettres* (Académie de Paris) et en particulier des principes et de la méthode de Cousin (Hachette, 1828).

9 mars 1832

De plus, il s'oppose à l'éclectisme de Victor Cousin qui, à marches forcées, se substitue à l'enseignement universitaire traditionnel. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la démarche d'Aristide Valette quand, en février 1833, il souhaite créer une Société des professeurs de l'Université, pour laquelle il rédige un rapport après la séance du 20 février 1833.

Il fait publier à plusieurs reprises le discours d'ouverture de son cours de philosophie à la Faculté des lettres : en 1829 (1ère année), sur *l'Objet de la philosophie*

(Hachette) ; en 1830 (2ème année), sur *La Liberté* (Hachette) ; en 1835 (6ème année) sur *L'Esprit humain* (Labitte).

Valette nous a laissé divers ouvrages :

- *Cours de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, discours d'ouverture*, première année, brochure in-8°, Paris, 1827.
- *De l'enseignement de la philosophie à la Faculté des lettres (Académie de Paris), et en particulier des principes et de la méthode de M. Cousin* (1828)
- *Objet de la philosophie*, 1829.
- *La liberté*, 1830.
- *Divers discours d'ouverture*, volume in-8°, Paris, 1831-1835.
- *L'Esprit humain*, 1835.
- *De l'enseignement de la philosophie à la Faculté des lettres de Paris, et en particulier des principes de la méthode de Cousin*, volume in-8°, Paris, 1849.

De 1827 à 1837, Valette est enseignant suppléant dans la chaire de Philosophie de Laromiguière à la Faculté des lettres de Paris, où il succède à Jean-Jacques Séverin de Cardaillac. En 1830, il est intimement lié à M. Oudard, secrétaire des commandements de la reine Marie-Amélie de Bourbon.

Son opposition constante à Victor Cousin, alors tout puissant au sein de l'université, fait obstacle à sa carrière. Au décès de Laromiguière, qui survient le 12 août 1837, il est présenté en première ligne par le conseil académique, et en deuxième ligne par la Faculté, et appuyé par tous ses collègues - dont il possédait l'estime et l'affection - pour remplacer son illustre compatriote[5]. Mais il n'est pas nommé titulaire. Le ministre de tutelle lui préfère Théodore Jouffroy, qui béné-

[4] Victor Cousin : philosophe français. Il dirige l'École normale sous la monarchie de Juillet, et est ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Thiers (1840). Il est le représentant le plus important de l'école spiritualiste éclectique. Il est l'auteur, entre autres ouvrages, de *"Du vrai, du beau et du bien"* paru en 1853. Il est reçu à l'Académie française en 1830.

[5] Saint-Antonin, dit de Rouergue, faisait alors partie du département de l'Aveyron.

fie du soutien de Victor Cousin, bien que celui-ci soit encore peu connu.

Aristide Valette est alors chargé du cours de philosophie au collège Louis-le-Grand (qui deviendra lycée). En mars 1842, lorsque Théodore Jouffroy meurt, Aristide Valette est une nouvelle fois écarté, puisque c'est Jean-Philibert Damiron qui est nommé pour lui succéder dans la chaire de Philosophie. Ce dernier occupera le poste de mars 1842 à décembre 1845.

Valette publie alors une lettre : « Laromiguière et l'éclectisme, aux amis de Laromiguière, par Valette, ancien suppléant de Laromiguière à la Faculté des lettres, professeur de philosophie au collège royal de Louis-le-Grand (1842) ». Ce qui fera dire à Picavet : « il constatait que la philosophie de Laromiguière avait été évincée de la Sorbonne, et que la fidélité aux doctrines du maître n'était pas un titre suffisant ».

Il fait partie, un peu plus tard, avec Jean Saphary et Alexandre Gibon de ce groupe d'universitaires plaidant devant la Commission de l'instruction publique « la cause de l'enseignement de la philosophie compromise par la personification de cet enseignement en un seul homme, et par l'identification de toutes les doctrines en une seule doctrine qui, à tort ou à raison, a fait éclater des orages sur

l'Université dont on se fait aujourd'hui les paratonnerres ». Le texte est envoyé au directeur de la Revue de Paris, le 13 juillet 1844.

Cette démarche est à la source d'une polémique engagée par la *Revue de Paris*, auprès de laquelle les trois enseignants obtiennent, non sans difficulté, un droit de réponse.

Monseigneur d'Hermopolis l'honore de son affection. Le 6 mars 1845, il épouse, à Paris, Marie Désirée Hémery.

En 1852, Jérôme Bonaparte, président du Sénat, qui le connaît bien pour l'avoir très souvent rencontré chez Lebrun, le prend dans sa maison et en fait son secrétaire. En 1862, il devient officier de la Légion d'Honneur.

À partir de cette époque, Aristide Valette entretient une correspondance assez suivie avec Lamartine. Il en est de même avec le Père Gratry^[6], dont le vaste savoir en matière religieuse contribue énormément à affermir notre philosophe saint-antoninois dans la foi chrétienne et plus précisément catholique.

L'abbé Valette, neveu du philosophe, conserve précieusement durant toute sa vie les lettres du célèbre oratorien.

À la suite d'une attaque de paralysie, Aristide Valette se retire à Sèvres. Il espère que la tranquillité et l'air pur lui rendront la santé. C'est là qu'il meurt deux ans après, le 17 mars 1855. Il a 60 ans. ■

Sources :

Ferrer (Michel), *Abécédaire de Noble-Val*, volume 13 (2015).

Affre (H. : *Biographie aveyronnaise* (1881).

Maurières (Marcel) in *800 auteurs, dix siècles d'écriture en Tarn-et-Garonne*, 1992.

Dictionnaire Larousse du XIXe siècle. 1867.

Archives de Saint-Antonin (notes).

Voir aussi : https://fr.wikipedia.org/wiki/Aristide_Valette

^[6]Alphonse Gratry : oratorien et philosophe français. En 1852, il restaure l'Oratoire de France, dont il démissionne en 1869. Anti-hégélien, il élabore une théorie de la transcendance. Il est reçu à l'Académie française en 1867.